

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 13 Septembre 2021

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 13 Septembre 2021 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Monsieur Pierre PEIFFER, Madame REYNES Stéphanie et Monsieur RAOUL Jérôme étaient excusés. Monsieur PAGES Kévin était absent. Monsieur COLSON Régis a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame Séverine BOUHIER, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 Juillet 2021 :**

Le dernier compte-rendu du Conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Convention de location de la Salle polyvalente:**

Après avoir proposé au Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour de la séance, que ce dernier a approuvé à l'unanimité, Monsieur DAMERVAL rappelle qu'il a mis à disposition la salle polyvalente pour des cours de yoga. Il indique qu'il faut ajouter à cette convention, une clause concernant la période des travaux dans la salle et un rappel des mesures sanitaires.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité ; une délibération sera prise en ce sens.

- **Point sur les demandes de subventions :**

Assainissement : Monsieur le Maire indique que le montant HT des travaux du projet d'assainissement s'élève à 1 085 102.09 €. Afin de déposer le dossier à l'Agence de l'Eau pour une subvention à hauteur de 70%, avant le 30 septembre 2021, une nouvelle délibération doit être prise avec notification des montants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité ; une délibération sera prise en ce sens.

Salle polyvalente : Monsieur le Maire indique avoir déjà reçu l'accord de subvention de l'Etat et que les demandes à la Région ainsi qu'au Département sont en attente, notamment des appels d'offres. Il est donc nécessaire à ce stade, de signer avec l'architecte du projet afin d'avancer sur le dossier.

Cette proposition est votée à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Point locations :**

Monsieur le Maire indique qu'un nouveau locataire est en place au 1^{er} étage de la Mairie. Ce dernier ayant un problème d'antenne, la commune prendra en charge la réparation si besoin est.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

- **Chemin de "Cantarane" :**

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'un échange avec l'organisme Del DDD12 (Défenseur des Droits) a eu lieu.

Le Conseil, ouï le rappel des faits, maintient son refus de l'entretien de ce chemin.

- **Personnel communal :**

Pierre BOUDES : Monsieur le Maire indique que le contrat de Monsieur BOUDES arrive à échéance et doit être renouvelé.

Le Conseil approuve à l'unanimité. Une délibération sera prise en ce sens.

Séverine BOUHIER : Monsieur le Maire indique qu'au terme de son CDD, il envisage de passer Madame Séverine BOUHIER au statut de stagiaire de la fonction territoriale. Il rappelle de plus que Madame Brigitte KEMPF sera présente 9 heures par semaines pendant six mois en appui et formation de Madame BOUHIER.

Le Conseil approuve à l'unanimité. Une délibération sera prise en ce sens.

- **Demande de cession de parcelle :**

Monsieur le Maire indique que Madame BUXO Sofia a émis le souhait d'acquérir une parcelle de terrain, riveraine à sa propriété, appartenant à la commune.

Après consultation du dossier, le Conseil Municipal reporte la décision à la prochaine réunion afin que chacun puisse se rendre sur les lieux avant décision.

Questions diverses :

Ont été abordés différents points :

- Etat des tombes à l'Oratoire : Des remarques ont été formulées sur l'entretien des tombes de l'Oratoire. Monsieur le Maire rappelle que la commune ne peut intervenir sur des tombes privées.
- Taille des Sapinette : Prévue plus tard dans la saison.
- Réunion des associations : Une demande de réunion des associations est demandée.
- Stationnement estival : Trop peu de place de stationnement durant l'été. Réfléchir à des possibilités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Le Maire, Georget DAMERVAL